

Paris, le 2 septembre 2025

## **QUAND LA LESBOPHOBIE TUE, LES POUVOIRS PUBLICS FERMENT LES YEUX !**

C'est avec tristesse et colère que nous avons appris le suicide de notre collègue Caroline Grandjean, professeure des écoles et directrice dans un village du Cantal. SUD éducation présente ses sincères condoléances à sa compagne, sa famille et ses proches. Nous perdons une enseignante engagée auprès de ses élèves, victime de lesbophobie de la part de parents d'élèves et de l'institution.

Depuis décembre 2023, Caroline était victime d'agressions lesbophobes dans son école de Moussage, dans le Cantal ; plusieurs insultes avaient été taguées sur les murs de l'établissement. Alertée, l'inspection a préféré fermer les yeux dans un premier temps, mettant en danger notre collègue. Caroline est même désavouée quand elle décide de communiquer avec les parents d'élèves. Ces derniers enfoncent le clou, suivis par la mairie. L'inspectrice ne la soutient pas et lui reproche une telle communication, ne lui propose alors aucune solution et l'invite à retourner au travail.

Il faudra attendre une menace de mort pour que l'administration réagisse. À la suite de la troisième plainte déposée, l'Inspection académique avertit le préfet et propose enfin à Caroline Grandjean une nouvelle affectation. Les insultes, elles, continuent.

Engagée, Caroline refusera sa nouvelle affectation. SUD éducation estime effectivement que ce ne sont pas aux travailleur·euses discriminé·es de baisser la tête. L'administration

a des obligations : prendre des mesures pour assurer la santé et la sécurité des agent·es et pour lutter contre les LGBTphobies. Un déplacement contraint n'est pas une mesure de protection à la hauteur de la gravité. L'administration aurait dû mettre en place d'autres mesures de protection pour mettre en sécurité Caroline. Les pouvoirs publics auraient dû soutenir publiquement notre collègue et faire front avec elle au lieu de vouloir étouffer l'affaire. SUD éducation estime que la mairie et l'Inspection ont une lourde responsabilité et demande à ce que la lumière soit faite sur leurs décisions.

Le Ministère de l'Éducation nationale ne doit pas fermer les yeux face aux LGBTphobies qui sévissent dans notre société et donc au travail. Un travail pédagogique doit être mis en place à destination des élèves et des familles. Pour cela, le Ministère doit être garant de la mise en place des programmes d'EVARS et de la défense de ses agent·es face à d'éventuelles menaces des parents d'élèves et de l'extrême-droite.

SUD éducation réitère tout son soutien aux proches de Caroline Grandjean, enseignante lesbienne et engagée.